

## Grille de cheminement

1 <sup>ère</sup> année	Aut 16 cr	<b>PSE 1047</b> Développement des ressources d'adaptation de la petite enfance à l'adolescence <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1065</b> Problèmes sociaux et réalités contemporaines <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1092</b> Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative <b>4 crédits</b>	<b>PSE 1036</b> Planification et organisation de l'intervention psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE-1094<sup>1</sup></b> Activités intégratives <sup>1</sup> <b>1 crédit</b>	<b>PSE 1088<sup>1</sup></b> Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation <b>2 crédits</b>
	Hiver 16 cr	<b>PSE 1048</b> Développement des ressources adaptatives de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1055</b> Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1087</b> Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 <b>5 crédits (PSE 1092)</b>	<b>PSE 1026</b> Évaluation psychoéducative du contexte familial <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1089</b> Processus de la recherche qualitative en psychoéducation <b>2 crédits</b>	
2 <sup>ème</sup> année	Aut 15 cr	<b>PSE 1052</b> Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE1029</b> Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1027</b> Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte <b>3 crédits</b>	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>	
	Hiver 15 cr	<b>PSE 1091</b> Difficultés d'adaptation à l'enfance et l'adolescence associées aux troubles mentaux <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1090</b> Processus de la recherche quantitative en psychoéducation <b>2 crédits</b>	<b>PSE 1024</b> Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1093<sup>2</sup></b> Processus clinique psychoéducatif <b>1 crédit</b>	<b>Optionnel</b> Activité pratique <b>3 crédits</b> <b>Formule LAC</b> (voir préalables)	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>
3 <sup>ème</sup> année	Aut 15 cr	<b>PSE 1083</b> Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation <b>3 crédits (PSE 1029)</b>	<b>PSE 1064</b> Intervention de groupe psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1099</b> Éthique et déontologie en psychoéducation <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1070</b> Intervention psychoéducative en situation de crise <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1069</b> Évaluation et intervention précoce <b>3 crédits</b>	
	Hiver 13 cr	<b>Optionnel</b> (en ligne ou en présentiel) <b>3 crédits</b>	<b>PSE-1095</b> Stage 2 : intégration des savoirs dans la démarche clinique 30H / SEMAINE PENDANT 14 SEMAINES ( <b>10 CRÉDITS</b> ) = 420h + 42 heures de supervision pour 14 semaines				

### Liste des cours optionnels

<b>9 à 12 crédits de cours optionnels parmi les suivants :</b>	<b>3 à 6 crédits de cours d'activité pratique (formule LAC) parmi les suivants :</b>
<b>PSE1028</b> – Intervention psychoéducatrice auprès de la famille (PSE1026)	<b>PSE1096</b> – Practicum en délinquance (PSE-1034 et PSE-1036)
<b>PSE1030</b> – Technologies et adaptation psychosociale	<b>PSE1097</b> – Practicum en dépendances (PSE-1049 et PSE-1036)
<b>PSE1034</b> – La délinquance et la psychoéducation ( <i>préalable au cours d'activité pratique</i> )	<b>PSE1098</b> – Practicum en santé mentale adulte (PSE-1027 et PSE-1036)
<b>PSE1049</b> – Dépendances ( <i>préalable au cours d'activité pratique</i> )	
<b>PSE1050</b> – Intervention communautaire	
<b>PSE1066</b> – Phénomène de la déficience intellectuelle et du spectre de l'autisme	
<b>PSE1072</b> – Évaluation et intervention psychoéducatrice en milieu scolaire (PSE-1036)	
<b>PSE1073</b> – Nouvelles avenues pour le psychoéducateur	
<b>PSE1086</b> – L'Éducation des élèves doués	

### RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS- Stage 2

Pour s'inscrire au cours « PSE1095 Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique », il faut :

- 1) avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ;
- 2) avoir réussi l'un des 3 « Practicum » (délinquance, dépendances ou santé mentale adulte)
- 3) avoir suivi les 5 cours de la session automne de la 3e année.